

REPUBLIQUE DE GUINEE

DECRET

TRAVAIL - JUSTICE - SOLIDARITE

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL DU
GOUVERNEMENT

D/ 032 /PRG/SGG

PORTANT NOMINATION DE HAUTS
CADRES AU MINISTERE DE
L'HYDRAULIQUE ET DE L'ENERGIE

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la Loi Fondamentale ;

VU le Décret N°99/004/PRG/SGG du 08 Mars 1999, portant nomination du
Premier Ministre ;

VU le Décret N°96/007/PRG/SGG du 12 Mars 1999, portant nomination des
Membres du Gouvernement;

- D E C R E T E -

ARTICLE 1^{ER}

- Monsieur **ALI BADARA KEITA**, ingénieur électro-tehnicien à la Direction Nationale de l'Energie, est nommé Secrétaire Général au Ministère de l'Hydraulique et de l'Energie;
- Monsieur **MOUSSA SIDIBE**, Administrateur civil, Secrétaire Exécutif à la Commission Nationale de Population et des Ressources Humaines au Ministère du Plan et de la Coopération, est nommé Chef de Cabinet au Ministère de l'Hydraulique et de l'Energie.

ARTICLE 2/ - Le présent Décret qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

CONAKRY, le 2 JUIN 1999.

GENERAL LANSANA CONTE